

CANDIDATURE - DECISION - CRITERES - FRAIS

Collège IBN KHALDOUN
Etablissement d'Enseignement
Privé Musulman
MARSEILLE

La candidature à « Ibn Khaldoun » passe par trois phases :

- Déposition d'un dossier de préinscription (durant les mois de mars et d'avril),
- Entretien avec la famille et éventuellement avec l'enfant (durant le mois de mai),
- Déposition d'un dossier d'inscription définitive (durant le mois de juin).

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La réponse à la candidature à « Ibn Khaldoun » d'un nouvel élève est décidée après l'étude de son dossier et un éventuel entretien avec la famille. Elle est signifiée aux parents par le Chef d'établissement. Elle peut prendre trois formes :

- l'admission,
- La mise sur la liste d'attente. La réponse peut être tardive (fin juin),
- Le refus.

La décision est commandée par un certain nombre de critères :

- les places disponibles,
- l'adhésion de la famille au projet éducatif de l'établissement,
- le niveau scolaire de l'élève candidat,
- le comportement de l'élève candidat,
- les motivations avancées par la famille de l'inscription envisagée.

Les frais d'inscription pour l'année 2009-2010 :

Frais de scolarité :

1200 € par an (soit 120 € par mois) pour un Premier enfant inscrit par famille.

1000 € par an (soit 100 € par mois) pour un Deuxième enfant inscrit par famille.

800 € par an (soit 80 € par mois) par enfant à partir du Troisième enfant inscrit par famille.

Les frais de scolarité doivent être payés par avance.

Toute année entamée est entièrement due.

En cas de retrait d'un élève après inscription, il reste à la discrétion du Chef d'établissement d'apprécier les cas particuliers.

Des facilités de paiement sont envisageables.

Fais administratifs :

30 € payés une seule fois au moment de l'inscription définitive.

Frais de duplication :

25 € payés une seule fois au début de l'année scolaire.

DOSSIER DE PREINSCRIPTION

Année scolaire 2009 – 2010

Collège Ibn Khaldoun

Etablissement géré par l'Association **Savoir Réussir** (ASR)

Association de la Loi 1901, déclarée à la Préfecture des Bouches du Rhône en 2004

Adresse : 50 Bd Viala 13015 Marseille Téléphone : 09.71.42.76.25

FICHE DE PREINSCRIPTION

ELEVE

Nom Prénoms

Date de naissance Lieu de naissance

Nationalité

FAMILLE

Le Père

Nom :

Prénoms :

Nationalité :

Téléphone :

La Mère

Nom :

Prénoms :

Nationalité :

Téléphone :

Situation maritale

Mariés Divorcés Autres (préciser)

Adresse des Parents :

ECOLE FREQUENTEE EN 2008-2009

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

..... Téléphone

Classe de l'enfant : Nom de la maîtresse (maître) :

FICHE DE PREINSCRIPTION

PIECES A FOURNIR

- La présente fiche de préinscription
- Les bulletins des classes précédentes CM1, CM2 (et de la SIXIEME en cas de redoublement)
- Justificatif d'adresse
- 2 photos d'identité récentes de l'enfant
- 1 enveloppe affranchie et libellée à l'adresse de la famille
- Photocopie du livret de famille
- Lette de motivation écrite par les parents (ou les tuteurs)

APPRECIATIONS & DECISIONS DE L'ADMINISTRATION DU COLLEGE « IBN KHALDOUN »

Cadre réservé à l'Administration

--